

C'est surtout en France, depuis 93 jusqu'à l'empire, c'est-à-dire durant le règne de la terreur et de la guillotine! On doit comprendre maintenant pourquoi le Pape n'est regardé que comme un *tyran sans grandeur* par M. le correspondant du *Courrier des Etats-Unis*. Après ce premier échantillon, il passe à la révolution de 1830 et à Louis Philippe. On pense bien que cette révolution surtout est encore pour lui un doux souvenir et l'époque d'une glorieuse victoire remportée par la liberté sur la tyrannie. Il n'a qu'un chagrin, mais qui le naïve de douleur, après la mission civilisatrice et libérale que la France s'est donnée surtout dans les glorieuses journées de juillet: c'est de voir son gouvernement si libéral se mettre à la remorque des autres puissances au lieu d'intervenir moralement et demander d'une façon plus nette, ce qu'il a déjà demandé au pape, des concessions pour ses administrés et de porter les mêmes réclamations au roi de Naples. Eh bien, veut-on connaître la tolérance de ce gouvernement régénérateur! Depuis 1830, la presse n'a payé que 1,500,500 fr. d'amende, il n'y a eu que 185 ans de prison pour ses gérans et ses éditeurs, et aujourd'hui il n'y en a que 27 en prison! Voilà ce que c'est que la tolérance et la liberté suivant M. le correspondant et consorts. Mais nous entendons tous ces libéraux à la mode, nous répondre; quoi! vous trouvez mauvais qu'on réprime les perturbateurs de l'ordre public, les diffamateurs et les destructeurs de l'administration civile, les approbateurs et fauteurs du crime de lèse-majesté?—Non, certes, mais ce qui nous étonne c'est de voir l'inconséquence de nos prôneurs de liberté. Quoi! pouvons-nous répondre, il est bon, il est juste, il est nécessaire de faire respecter l'autorité des démagogues, parce qu'ils ont sans cesse les mots *liberté! égalité!* à la bouche, et néanmoins l'égoïsme, la tyrannie et le despotisme dans le cœur; et ceux qui maintiendront le bon ordre et la paix par conscience et par religion seront des monstres et des tyrans? Depuis quand donc le crime de lèse-divinité est-il moins grand que celui de lèse-majesté? N'est-il pas reconnu aujourd'hui, par ses ennemis mêmes, que le catholicisme est le boulevard des libertés du peuple, le premier-propagateur et l'âme de la socialité? Mais tel est le fanatisme de la jalousie, de l'égoïsme et de l'ambition; il aveugle au point de ne pouvoir remarquer une *poultre dans son œil*, tandis qu'il est d'une clairesvoyance indécible dans tout ce qui peut contrarier ses goûts. N'oublions pas que cet esprit est partout le même.

Nous avons encore remarqué dans un journal de cette ville une phrase qui, sous un aspect spécieux, n'est pas moins subversif du catholicisme que le principe de la raison du plus fort, etc., ne l'est de toute justice et de toute autorité. Mais ici encore ceux qui demandent cette liberté de conscience, parlent d'une façon et agissent de l'autre. Voici le grand souhait de notre contemporain, il veut qu'on laisse *le peuple servir Dieu chacun à sa façon*. Sans entrer aujourd'hui dans le détail des jolies conséquences qui pourraient découler de cette large tolérance religieuse, nous prions notre confrère de ne point se contredire par la suite, comme il le fait dans le même numéro par rapport au catholicisme et surtout au culte que les catholiques rendent à la Ste. Vierge. Nous, si nous ne pouvons admettre la même tolérance de principe, au moins nous sommes conséquens avec nous-mêmes. Car il est évident que si, pour être catholique, il faut croire l'Eglise infallible, dépositaire de la foi chrétienne, la gardienne de la morale, que les dogmes qu'elle nous enseigne de la part de Dieu, sont révélés et absolument nécessaires au salut, il est évident, disons-nous, que tout catholique par principe, par conviction et par charité même doit tendre à insinuer, à propager sa doctrine et chercher à la maintenir. Etant convaincu de sa vérité et de sa nécessité, il y aurait contradiction et inconséquence de sa part d'admettre une égale tolérance pour toutes les cultes. Car la vérité et le mensonge ne doivent pas être également tolérés. Une chose ne peut être vraie et fautive, bonne et mauvaise toute à la fois. Mais quand on admet que chacun doit avoir la liberté de servir Dieu à sa façon, nous ne voyons pas comment on peut, sans se contredire, chercher sans cesse l'occasion de nous attaquer et nous faire la guerre pour notre religion. Nous espérons que cette fois du moins, les catholiques ne seront pas exceptés de la liberté accordée à chacun de servir Dieu à sa façon et que nos fidèles ne seront plus tentés à ce sujet.

Les directeurs de l'Hôpital anglais viennent d'acquiescer un don de £50 fait par MM. du Séminaire de Montréal dont les mains sont toujours ouvertes à l'indigence et à toutes les bonnes œuvres.

La nomination de M. Heggison comme secrétaire civil de la Province a été approuvée par le parlement impérial.

La *Gazette de Montréal* dit que le colonel Prince vient d'être nommé commissaire des banqueroutes pour le district de l'Ouest dans le Haut-Canada. Cette nomination va encore amener, sans doute, une nouvelle élection.

La corporation de Montréal, après avoir longtemps délibéré sur divers plans de marché présentés au concours par différents architectes, s'est enfin décidée en faveur de celui de M. Footner.

Le *Morning Courier* rapporte qu'une hôtellerie du nom de Missisquoi a été consumée par le feu avec toutes ses dépendances et quatorze chevaux appartenant à la cavalerie du capitaine Ermatinger, le 6 du courant.

Nous trouvons dans les journaux anglais des détails bien allégeans sur une émeute considérable qui a eu lieu à Philadelphie, la semaine dernière, entre les *Natifs Américains* et les Irlandais Catholiques. Comme le proverbe dit: *qui n'entend qu'un parti, n'entend rien*, nous croyons devoir attendre, avant d'en faire retomber le blâme sur qui que ce soit. C'est pourquoi nous nous contenterons aujourd'hui de donner le résumé des pertes et des malheurs qui en ont été la suite.

Deux églises catholiques et environ 20 maisons, y comprise la halle du marché, devinrent la proie des flammes. L'église catholique de St. Michel et la maison d'école des demoiselles, brûlées durant les troubles, ont coûté de trente-cinq à quarante mille piastres, et l'église de St. Augustin environ trente mille. Pas moins de deux cents familles ont été contraintes de quitter leurs demeures. C'était un spectacle déchirant de voir des maris avec leurs femmes et souvent six ou sept enfans parcourant les rues avec crainte, cherchant un refuge qu'ils ne savaient où prendre, emportant avec eux de petits paquets de hardes, derniers restes de leur fortune.

On craignait aussi beaucoup que d'autres églises catholiques ne subissent le même sort que les deux autres; c'est pour quoi on avait placé des soldats dans les environs, afin de les préserver.

On estime le nombre des morts à huit et ceux des blessés à environ 25.

NOUVELLES RELIGIEUSES.

ROME.

—On écrit de Rome à l'*Univers* :

«Plusieurs journaux français ont donné des détails forts inexacts sur la princesse Constance Bonaparte et sur les projets qu'elle a conçus pour le bien de la religion. Cette princesse n'a pas vingt-quatre ans, mais dix-huit; elle n'a pas fini son noviciat, elle l'a commencé depuis deux mois seulement; elle ne va pas faire une fondation à Varsovie, mais dans une petite ville voisine. Il n'est pas question d'apporter des modifications importantes à l'ordre religieux où la princesse doit entrer. Mme. Constance Bonaparte est, en effet, très remarquable par son esprit et sa capacité, mais elle est loin de vouloir dominer, et une douceur admirable de caractère a remplacé l'impétuosité qu'on remarquait chez elle dans sa jeunesse»

FRANCE.

—Le 17 mars, à neuf heures du matin, a eu lieu, dans l'église de Saint-Etienne-du-Mont, la cérémonie du sacre de Mgr. Debelay, évêque de Troyes. Une grande pompe y a présidé, et une foule de notabilités civiles y assistaient. On remarquait, entre autres, M. Sautet, président de la chambre des Députés; M. le baron Girod (de l'Ain), pair de France, MM. Baude et Lachêze, députés de la Loire; MM. Armond, de Mesgrigny, Demeufre, députés de l'Aube, et plusieurs autres personnages de distinction. Le procureur du roi de l'arrondissement de Nantua, M. Servan de Sugny, était venu pour rendre hommage à la juste élévation de l'ancien curé de la ville où il exerce ses fonctions.

—Ces simples paroles des Prélats de la province de Lyon: *Les Evêques refuseraient tout concours ecclésiastique à un système qui serait directement et universellement dirigé contre l'Eglise*, tourmentent le *Journal des Débats*. Il ne sait pas ce que cela veut dire; il cherche les diverses hypothèses dans lesquelles l'Eglise peut refuser son concours au système; il se demande si le Roi et les Chambres seront ex-communiés? Si l'Eglise refuse de baptiser ou de marier les princes de la famille royale? Si les membres des deux Chambres et des principaux corps de l'Etat seront, eux et leurs familles, exclus de toute participation aux sacrements? Si les Evêques refuseront au chef du Gouvernement le serment d'obéissance et de fidélité? Si l'on ne récitera plus la prière: *Domine salvum fac regem*? Si les Evêques refuseront les prières publiques ordonnées par le Gouvernement? Aucune de ces réponses ne satisfait le digne journal; il jette sa plume aux chiens, et nous prie de lui donner le mot de l'énigme.

Que le *Journal des Débats* cherche encore, il trouvera, peut-être.... Les gouvernements oppresseurs de la conscience et de la religion se sont toujours demandés ce que pouvait contre eux une puissance purement spiri-